

## Processus de recommandation

Tout individu ou famille peut se référer ou obtenir une recommandation provenant d'un autre service. Deux (2) préposés à l'accueil central accueilleront, expliqueront le programme, collecteront les renseignements personnels et évalueront les individus et familles à l'aide de l'outil SPDAT (*Service Prioritization Decision Assistance Tool*) utilisé à l'échelle nationale pour évaluer le niveau d'acuité. Le niveau d'acuité (besoins et obstacles) permettra de déterminer la priorité accordée pour l'évaluation des individus et des familles.

## Appui et services

Une fois évaluées à l'aide de l'outil SPDAT, les personnes admissibles et qui choisissent de participer au programme seront assignées à l'un des sept (7) gestionnaires de cas du réseau. Les personnes recevront de l'appui pour la recherche d'un logement, des visites à domicile et des références à des services spécialisés dans les cas où la santé mentale, l'usage de substances ou d'autres problèmes de santé auraient un impact sur le maintien du logement.

Les gestionnaires de cas ont été formés pour aider les individus à atteindre leurs objectifs personnels de logement menant à leur intégration sociale.

**Notez :** Les personnes doivent **pouvoir** et **vouloir** participer à un programme comprenant des visites hebdomadaires à domicile.



## Partenaires du Réseau des SANS-ABRI



JohnHoward  
SOCIETY SUDBURY



Société Elizabeth Fry Society  
Succursale de Sudbury Branch



N'SWAKAMOK  
Native Friendship Centre



## Informations

### Accueil central

**Clinique du coin**  
**705-280-7888**

344, rue Elgin, 2<sup>e</sup> étage

**Société John Howard de Sudbury**  
**705-673-9576** ou **705-207-7621**

204, rue Pine

### Services de prévention à l'itinérance:

#### Préposés au logement

**705-618-8810** (Renseignements)

*Prévention de l'itinérance en aidant avec l'applications des rabais pour l'électricité et le chauffage ou aide au loyer pour les ménages à faible revenu et qui ne reçoivent pas de l'aide de OT ou de POSPH.*

**Si vous désirez des renseignements ou vous avez des questions au sujet du programme, contactez :**

Coordonnateur du Réseau des SANS-ABRI

**705-207-5518** ou **rlandry@santesudbury.ca**

*Ce dépliant a été créé grâce à du financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral et du Projet d'aide aux sans-abri de la Ville du Grand Sudbury.*



Un programme de gestion de cas qui appuie les individus et les familles sans abri dans la recherche d'un logement et son maintien

« L'approche *Logement d'abord* s'est révélée être une façon réaliste, humaine et efficace de répondre à l'itinérance. »

(Logement d'abord au Canada)



## LE RÉSEAU DES SANS-ABRI

Le Réseau des sans-abri de Sudbury est composé de six (6) agences communautaires oeuvrant en partenariat. Chaque agence compte des membres du personnel embauchés spécifiquement et dédiés à l'atteinte des objectifs du Réseau des sans-abri.

Les réseaux des sans-abri et l'approche *Logement d'abord* sont des stratégies visant à mettre un terme à l'itinérance. Elles ont pour but d'aider les personnes qui vivent l'itinérance épisodique et chronique.

Le financement pour ces réseaux provient d'une entente de partenariat avec la Ville du Grand Sudbury et fait partie de son Projet d'aide aux sans-abri.

### Objectifs et valeurs fondamentales

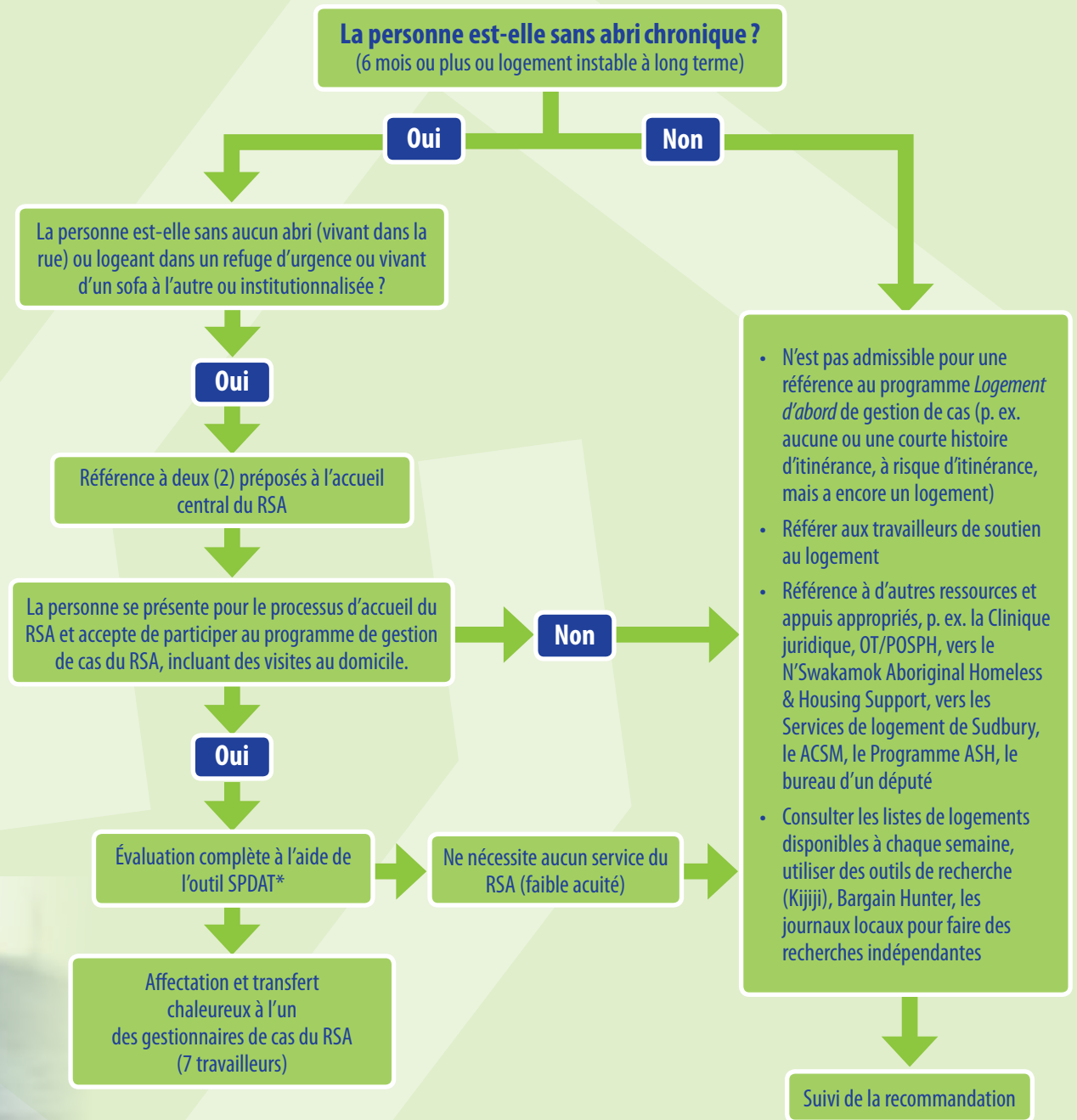
Le but du Réseau des sans-abri (RSA) est d'aider les itinérants sans aucun abri, notamment, ceux qui vivent dans la rue ou dans des endroits qui n'ont pas été conçus pour y habiter, ou encore, qui logent dans des refuges d'urgence ou vivant d'un sofa à l'autre, afin de trouver et de maintenir un logis et ce, à l'aide d'un programme de gestion de cas créé spécifiquement pour aider ceux qui font face à des obstacles lorsqu'ils tentent de trouver un logement.

Le Réseau adhère aux principes de base de l'approche Logement d'abord :

1. Accès immédiat à un logement permanent, sans préparation au logement
2. Choix du client et autodétermination
3. Importance accordée au rétablissement
4. Soutien personnalisé et axé sur le client
5. Intégration communautaire et sociale

**Notez :** Les personnes doivent **pouvoir** et **vouloir** participer à un programme comprenant des visites hebdomadaires à domicile.

## PROTOCOLE DE DÉCISION POUR L'ADMISSION



(\*Index de vulnérabilité — Outil de décision de la priorisation des services d'appui)

